

**TRIANGLE DE WEIMAR
POINT DE PRESSE CONJOINT
DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
M. HUBERT VEDRINE,
DU MINISTRE ALLEMAND DES AFFAIRES ETRANGERES,
M. JOSCHKA FISCHER,
ET DU MINISTRE POLONAIS DES AFFAIRES ETRANGERES,
M. WLODZIMERZ CIMOSZEWIC
- PROPOS DE M. VEDRINE -**

(Paris, 23 avril 2002)

Allemagne - Pologne

Nous sommes réunis ce soir, avec MM. Fischer et Cimoszewic pour une rencontre du Triangle de Weimar. Comme vous le savez, ce cadre de concertation entre la France, l'Allemagne et la Pologne, avait été créé en 1991 par les trois ministres de l'époque. Je dois dire que c'était une initiative remarquable, qui a été très utile dans ces années de début de transition. Il s'agissait alors de renouer des relations politiques étroites après la chute du Mur de Berlin et la réunification allemande. Ce Triangle de Weimar, qui était donc une bonne idée au point de vue stratégique, au point de vue politique, a donné de très bons résultats. Nous voulions faire ce dîner marquant les dix ans en décembre dernier, mais cela n'avait pas été possible.

Dans la période récente, les rencontres du Triangle de Weimar ont permis de renforcer les coopérations entre les trois pays, de renforcer la concertation politique sur toutes les questions d'actualité concernant l'Europe ou les périphéries de l'Europe. Cela a donc augmenté la connaissance et la compréhension mutuelles entre la France, l'Allemagne et la Pologne. Mais je précise un point : ce n'est pas une instance de négociation. Ce n'est donc pas dans les réunions de Weimar que se traite la négociation d'adhésion de la Pologne à l'Union européenne - qui avance normalement, qui avance bien, par les mécanismes normaux de négociation entre la Pologne et la Commission. Nous faisons un autre travail, naturellement dans ce contexte de préparation de l'adhésion, mais ce n'est pas notre tâche dans cette formation.

Dans un futur proche, quand la Pologne sera membre de l'Union européenne, je suis convaincu que cette configuration, dite de Weimar, sera très importante pour qu'il y ait, au sein de cette union élargie, une coopération privilégiée. Je ne peux pas dire une coopération renforcée, parce que c'est un mécanisme des traités qui suppose quelques pays en plus, mais en tout cas une coopération particulièrement étroite entre la France, l'Allemagne et la Pologne, pour traiter tout les problèmes que l'Union élargie aura à affronter. Cet élément vivant peut être un des moteurs de l'Union élargie de demain. Nous l'aurons préparée pendant toutes ces années du triangle et encore ce soir

Q - L'Union européenne est aussi un gardien contre les tendances de l'extrême droite. La France et l'Allemagne ont exprimé des inquiétudes en ce qui concernait l'Autriche et la coalition qui s'était formée. Les développements lors du premier tour des élections présidentielles sont-ils aussi une source d'inquiétude pour vous, Messieurs les Ministres ?

R - Je dirais que je n'ai pas de doute sur l'attachement des Français à l'engagement dans l'Europe, avec tout ce que cela représente.

Q - Si je puis me permettre, Monsieur le Ministre, dimanche dernier, environ 20 % des votants, tout au moins une partie de ces gens, ont exprimé une certaine préoccupation concernant, par exemple, la défense des intérêts nationaux de la France. A votre avis, cela pourrait-il avoir une influence indirecte sur les négociations avec les pays candidats, par exemple en durcissant la position du futur gouvernement français ?

R - En tant que ministre des Affaires étrangères je suis convaincu que, malgré l'importance extrêmement préoccupante de ce vote protestataire, d'ailleurs contradictoire et souvent incohérent, la France, dans son immense majorité, confirmera son engagement par rapport aux valeurs que vous connaissez et par rapport à la construction européenne./.

Quelle / Source / Źródło: https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1650461763103 (Accessed 20 April 2022)